



APPEL À LA GRÈVE LE 31 JANVIER 2013 DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Lors de la réunion de l'interfédérale de la Fonction publique du 9 janvier, la FSU, Solidaires et la CGT ont décidé d'un appel à la grève pour la journée du 31 janvier.

Dans le cadre des revendications portées par l'interfédérale, nos organisations syndicales (SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, CGT éducat'ion, SUD éducation) entendent faire de cette journée d'action un moment fort de mobilisation dans l'enseignement professionnel public. Pour cela, elles appellent l'ensemble des personnels des lycées agricoles, LP, LPO, SEP et EREA à la grève le 31 janvier et à participer massivement aux initiatives locales de mobilisation (rassemblements, manifestations, assemblées générales...)

Les projets ministériels à travers la loi de refondation de l'École ne remettent pas en cause la réforme du Bac Pro 3 ans. Pire, certaines orientations, comme le pilotage des cartes de formation professionnelle par les régions, font peser de graves menaces sur l'enseignement professionnel public initial sous statut scolaire, sur les personnels et sur les élèves.

Lors de cette journée de grève et de manifestations, nos organisations syndicales continueront à dénoncer :

- le transfert de compétences de l'État vers les régions en matière d'orientation, de formation professionnelle initiale et du traitement du décrochage scolaire ;
- les suppressions de postes et de sections, avec notamment le transfert des formations initiales sous statut scolaire vers l'apprentissage ;
- les dégradations des conditions d'enseignement et de travail des personnels avec la réforme du BAC PRO en 3 ans et l'imposition du mixage des parcours et des publics voulu par les Régions ;
- la généralisation du contrôle en cours de formation (CCF). Nous exigeons un retour à des diplômes nationaux seuls garants des qualifications.

Avec l'ensemble de la Fonction publique, nos organisations porteront aussi la nécessité de développer l'emploi public, de revaloriser nos métiers et nos salaires, d'en finir avec la mise en place du jour de carence.

L'exigence d'une réelle valorisation de l'enseignement professionnel public doit se concrétiser enfin dans les actes des ministères de l'Éducation nationale et de l'agriculture.

Nos organisations syndicales se retrouveront rapidement après le 31 janvier pour envisager les suites à donner à cette action.